



Mairie de Saules

Compte rendu du conseil municipal du 21 février 2020

L'an deux mille vingt le vendredi 21 février le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

Présents : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Pascal MANGANONI, Liliane CHARITE, Jean-Pierre JACQUIN, Mickaël ULAS, Dominique MUTTONI, Martial KOVALIK

Secrétaire de séance : Mickaël ULAS

1/ Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2019.

2/ Taxe d'habitation : le Maire donne au Conseil Municipal une copie d'un document à lui remis par le Percepteur concernant la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et l'accompagnement financier du transfert aux communes de la part foncière des départements.

La simulation en situation 2018 montre que notre Commune serait légèrement gagnante.

2/ONF –BOIS : le Maire donne connaissance de la facture d'abattage/débardage pour les parcelles 16/17/24/25 des Ets SACOMANI de NODS pour 9.633 euros

Devis travaux 2020 pour 4.434 euros.

Ajourné – à valider par le prochaine conseil.

3/ Bâtiment presbytère : suite à deux coups de vent et tuiles soulevées, il s'avérerait nécessaire de calfeutrer l'avant-toit du bâtiment : présentation d'un devis par l'entreprise MARTINENGI de 5.133 euros.

Sera discuté par le Conseil Suivant.

4/ Urbanisme : Le Maire a signé un permis de construire pour BEFFY Sébastien et RENAULT Rachel et pour le GAEC JACOULOT pour l'agrandissement (fumière et modifications intérieures du bâtiment d'élevage).

5/ Modification des statuts du syndicat de la Barèche concernant les compétences obligatoires :

- 1. Groupe scolaire, fonctionnement et investissement des écoles maternelles et élémentaires** ; ce fonctionnement comprend toutes les sorties pédagogiques et sportives : stages, visites, voyages, sorties piscine, quel que soit le moyen de transport ;
- 2. Organisation fête nationale** : achat concernant le 14 juillet. Le Conseil délibère favorablement et à l'unanimité ces modifications de statuts.

6/ Départ en retraite de Mme Béatrice VOUILLOT, le 01 mars 2020, la Commune de SAULES acquittera sa part contributive concernant la cérémonie organisée à CHANTRANS à l'occasion de son départ.

Le conseil en délibère favorablement à l'unanimité.

Séance levée à 21H15